

Ne pas écrire dans les cases ci-dessus

NOM :
PRENOM :
SOCIETE :
ADRESSE COMPLETE :
CODE POSTAL :
VILLE :
Marque véhicule :
(A renseigner obligatoirement)
Immatriculation :
(A renseigner obligatoirement)
TELEPHONE :
EMAIL :
ACTIVITE EXERCEE ET PRODUITS VENDUS (A renseigner obligatoirement)
METRAGE DEMANDE : _____ mètres linéaires

ZONE 2022	ZONE souhaitée en 2023

TARIFS DE L'EMPLACEMENT
METRAGE DEMANDE : _____ mètres à **10 €** par mètre soit :

= _____ €

+

DROIT D'INSCRIPTION :

 = **15,56 €**
DROITS D'INSCRIPTION :
TOTAL A REGLER :

= _____ €

Note : pour l'accès au champ de foire, il vous sera envoyé une autorisation. Les véhicules devront être munis d'un macaron. Pour cela, vous porterez ci-dessus la marque et l'immatriculation du véhicule. Ne pas oublier les remorques ! Seules les remorques qui ont le même numéro que le véhicule tracteur sont dispensées du droit d'accès.

UN COURRIER INDIQUANT VOTRE EMPLACEMENT VOUS SERA ENVOYE 7 JOURS AVANT LA BRADERIE. LES DOSSIERS ICOMPLETS NE SERONT PAS ENREGISTRES.

**A RETOURNER AVANT LE 18 OCTOBRE 2023 A :
 MAIRIE – POLE FOIRES ET MARCHES – PLACE FOCH – 51022 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX
 APRES CETTE DATE, LES EMPLACEMENTS DE L'ANNEE 2021
 NE SERONT PLUS CONSERVES**